

Initiation à la viticulture biologique

Viticulteurs/trices et porteurs de projet en viticulture

Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences et connaissances règlementaires et techniques nécessaires à un passage en bio : conduite du vignoble, travail du sol, gestion de l'enherbement, protection sanitaire, amendements et fertilisation, vinification bio, démarches admi

Déroulé

Réglementation de l'agriculture biologique
Démarches de certification en AB
Les aides disponibles pour le passage en AB
Fertilisation et amendements en AB
Gestion de l'herbe, implantation d'engrais verts et travail du sol
Visite d'un domaine certifié AB
Protection sanitaire de la vigne en AB
Vinification bio : réglementation et techniques

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 80E/J€
Non adhérent 90E/J€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Sophie DRAGON-DARMUZEY
agribiovar.dragon@bio-provence.org
Agribio 83
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83 340
CANNET DES MAURES
Tel. 04 94 73 24 83

Dates, lieux et intervenants

19 janv 2017
09:00 - 17:00 (14hrs)

83340 Le CANNET DES MAURES

Garance MARCANTONI (Chambre d'agriculture 83)
Sophie DRAGON (AgriBiovar)

Financier(s)